



Réglement

La Kolor'Jump a lieu le dimanche 24 septembre 2023. Il s'agit d'une course colorée sans classement, non chronométrée, d'une distance de 6 kms : 2 tours de 3 kms pour les coureurs expérimentés ou 3 km pour les néo-coureur ou les marcheurs. Une partie du parcours recevra les structures gonflables .

Ouverte à tous à partir de 6 ans et se veut purement « citoyenne » au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Il est formellement interdit de se faire accompagner par un vélo ou une trottinette.

APTITUDES PHYSIQUES DES PARTICIPANTS La Kolor'Jump n'a aucun caractère compétitif. En conséquence, aucun certificat médical n'est exigé. Chaque participant choisit librement son allure de parcours en fonction de ses propres aptitudes physiques dont il est le seul juge. Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à la Kolor'Jump .

RESPECT DU BALISAGE ET DU CODE DE LA ROUTE Chaque participant se doit de respecter l'environnement et s'engage au respect de la nature et des autres usagers. Dans cet esprit, il respectera les lois et règlements en vigueur. Il s'engage à suivre scrupuleusement les routes qui constituent l'itinéraire balisé par l'organisation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou de fermer le circuit en cours de journée si les conditions le nécessitent (météo ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants). Le parcours sera fermé au-delà d'un délai ne permettant plus d'assurer la sécurité. L'organisation dégage toute responsabilité avant l'ouverture et après la fermeture du parcours. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences des infractions aux lois et règlements en vigueur, conséquences qui seront intégralement supportées par leurs auteurs.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des participants et au bon déroulement de la Kolor'Jump. L'assistance médicale est assurée par des secouristes de la Croix Rouge.

DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS SUBIS PAR LES PARTICIPANTS L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique et psychique, de vol ou dégradation du matériel des participants. Tous les participants sont assurés individuellement au titre de leur responsabilité civile personnelle et renoncent implicitement à tous recours contre l'organisation pour tous les dommages qu'ils pourraient provoquer à autrui ou subir (corporels, matériels et immatériels).

DROITS À L'IMAGE Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo concernant la Kolor'Jump dans le cadre de la promotion de celle-ci, et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image.

CONDITIONS D'INSCRIPTION Afin de participer à la Kolor'Jump, les participants doivent être âgés de 6 ans minimum (âge le jour de la course). Les participants mineurs (moins de 18 ans) doivent être en capacité de justifier de leur âge en présentant une pièce d'identité lors du retrait de leur kit de course (Carte Nationale d'Identité ou Passeport). De plus, seul un représentant légal (Père/Mère/Tuteur) peut inscrire l'enfant mineur, déclare l'autoriser à participer à la Kolor'Jump et s'engage à être présent avec son/ses enfant(s) le jour de la course. Les frais liés à l'inscription sont à la charge du participant et les billets sont non remboursables.

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS La Kolor'Jump est limitée à 1 600 participants. L'Ékip Kolor'Jump se réserve le droit de restreindre ou d'augmenter la capacité. Les frais de service liés à l'inscription sur internet sont à la charge du participant. Attention : Billet non remboursable !

KIT Kolor'Jump comprend 1 T-Shirt, les lunettes de soleil, 1 sachet de couleur (remis à l'arrivée), 1 bracelet et 1 masques. Le retrait des kits se fera le jour de la course sur place de 11h02 à 13h59 mais également le samedi 24 septembre 2022 (de 10h00 à 16h00) au Leclerc Sport de St Pol de Léon. Chaque participant devra présenter le e-ticket

reçu par email suite à son inscription afin de pouvoir retirer son kit kolor'Jump. Une personne pourra retirer plusieurs kits à la seule et unique condition d'être muni des e-tickets de chaque participant.



L'INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT Le fait de s'inscrire à la Kolor'Jump implique que tout participant a pris connaissance de ce règlement et s'engage à en respecter les modalités.

ANNULATION DE LA Kolor'Jump En cas d'annulation de la Kolor'Jump pour cause de météo (décision Préfectorale), le participant aura le choix de laisser la Kolor'Jump by Virade du Léon conserver le montant de l'inscription, sous forme de don, dans le but de le reverser intégralement à l'association Vaincre la Mucoviscidose. Un reçu fiscal correspondant au montant de ce don sera transmis au participant par Vaincre la Mucoviscidose. Dans le cas contraire, le montant de mon inscription sera intégralement remboursé (hors frais de service) par notre prestataire OandB.

Jean-Luc Derrien
organisateur Kolor'Jump by Virade du Léon
BP 32 - 29 250 Saint Pol de Léon
06.66.24.40.01
jeanluc.derrien29680@gmail.com

